

1. Identification du produit et de l'entreprise

- **Nom du produit :** Piquet de jardin, lapin rouillé, décoration de jardin, décoration de Pâques, 11 cm x 15 cm, lot de 4
- **Fabricant/Importateur :** IGB-Gruppe GmbH
- **Adresse :** Erlestraße 95, 45894, Gelsenkirchen, DE, +49 209 3598 2666,
- **Contact :** info@igb-gruppe.de

2. Description du produit

- **Utilisation prévue :** Objets de décoration pour le printemps, notamment décos de table, cintres, figurines, compositions et matériel floristique.
- **Composition du matériau :**
 - **Matériaux :** bois, plastique, céramique, métal, textiles, verre, polystyrène ou matériaux naturels.
 - **Surfaces :** Peintes, imprimées, enduites ou pailletées.
 - **Additifs :** Peintures, adhésifs, enduits ou éléments décoratifs tels que rubans, plumes ou fleurs artificielles.

3. Dangers potentiels

- **Risque d'incendie :** Les matériaux décoratifs tels que le bois, les textiles et le polystyrène sont hautement inflammables.
- **Risque d'étouffement :** les petites pièces ou éléments décoratifs peuvent être avalés par les enfants ou les animaux domestiques.
- **Coups :** Les arêtes vives des éléments en verre, en métal ou en céramique peuvent provoquer des blessures.
- **Génération de poussière :** Les matériaux naturels ou les éléments décoratifs tels que les paillettes et les plumes peuvent libérer des particules de poussière qui irritent les voies respiratoires.
- **Exposition aux produits chimiques :** Les peintures, adhésifs et revêtements peuvent provoquer des irritations si ils entrent en contact direct avec la peau.

4. Consignes de sécurité

4.1 Consignes générales de sécurité

- **Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques, en particulier des petites pièces ou éléments pouvant être avalés.**
- **Tenir à l'écart des flammes nues et des sources d'inflammation.**
- **Évitez la formation de poussière et utilisez-le dans des zones bien ventilées.**
- **Utilisez des gants de protection si vous avez la peau sensible.**

4.2 Remarques sur l'utilisation

1. Utilisez les objets décoratifs uniquement aux fins décoratives auxquelles ils sont destinés.
2. Assurez-vous qu'il est bien fixé pour éviter toute chute.
3. Soyez conscient du risque de casse lors de l'utilisation du verre ou de la céramique et manipulez-les avec précaution.
4. N'inhalez pas de paillettes ou de particules de poussière, nettoyez régulièrement la surface.
5. Protégez la décoration de l'humidité, sauf si elle est adaptée à un usage extérieur.

4.3 Instructions de stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière pour éviter tout dommage matériel et décoloration.
- Emballez soigneusement les objets fragiles et rangez-les à l'abri des chocs.
- Tenir à l'écart des flammes nues et des sources de chaleur.

5. Premiers secours

- **En cas de coupures provoquées par des arêtes vives :** nettoyer et désinfecter la plaie et consulter un médecin si nécessaire.
- **Si la peau est irritée par des peintures ou des revêtements :** Nettoyer soigneusement avec de l'eau et du savon.
- **En cas d'irritation des yeux due à la poussière ou aux paillettes :** Rincer soigneusement les yeux à l'eau claire et consulter un médecin.
- **En cas d'ingestion de petites pièces :** Ne pas donner à manger ni à boire et consulter immédiatement un médecin.
- **Si vous inhalez des poussières ou des particules :** Donnez de l'air frais et consultez un médecin si vous présentez des symptômes.

6. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Agents extinteurs appropriés :** CO₂, mousse, poudre, eau.
- **Mesures spéciales :** Porter une protection respiratoire car des fumées toxiques peuvent être produites lors de la combustion de matériaux enduits.

7. Stockage et transport

- **Stockage:**
 - Conserver dans un endroit frais, sec et sans poussière.
 - Emballez les matériaux fragiles afin qu'ils soient protégés des chocs.
- **Transport:**
 - Empilez les produits en toute sécurité et protégez-les des chocs et de l'humidité.

8. Instructions d'élimination

- **Élimination en fonction du matériau :**
 - Bois et matériaux naturels : compostage ou déchets résiduels.
 - Pièces en plastique : Recyclage ou déchets résiduels selon la réglementation locale.
 - Éléments en verre ou en céramique : verre usagé ou déchets résiduels.
 - Matériaux enduits ou combinés : Éliminer avec les déchets résiduels.
- Recyclez les matériaux d'emballage conformément aux réglementations locales.

9. Informations supplémentaires

- Pour plus de détails sur une utilisation en toute sécurité, consultez les instructions sur l'emballage du produit.
- Des questions ? Contactez-nous à info@igb-gruppe.de.